Image not found or type unknown

Demande de pension alimentaire

Par **titi49**, le **04/08/2008** à **22:55**

quesque je risque ci mon aixe femme depose plainte pour la pension alimentaire .
sachant que ma situation a changer depuis l'annee derniere ,je me suis remarie et à 4 enfant a ma charge et ma femme puisque qu'elle ne travail pas et moi je viens de perdre mon travail pars dession du medecin du travail qui ma mis inap à mon travail je vous remerci d'avence de votre reponce

Par **coolover**, le **05/08/2008** à **21:54**

Bonjour titi !

Si ta situation financière a grandement changé, je te recommande de saisir rapidement e juge aux affaires familial pour la faire réévaluer !
Tant qu'un jugement n'a pas été rendu, tu dois continuer à payer la pension alimentaire alors sois vigilant !

Copyright © 2024 Experatoo.com - Tous droits réservés